

// INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2024 //

> POUR QUI ?

Les enfants qui entrent à l'école publique en septembre 2024 (toute petite section et petite section) et les nouveaux arrivants.

> COMMENT ÇA MARCHE ?

// ÉTAPE 1 : JE CRÉE MON DOSSIER //

- La création de mon dossier dans l'espace familles est incontournable, je dois saisir en ligne toutes les informations nécessaires pour bénéficier ensuite d'un accès à mon espace en ligne (entre la création du dossier et l'obtention de mes codes, il peut y avoir un délai de 7 jours).
- Si j'ai déjà un dossier, je passe directement à l'étape 2.

. PRATIQUE .

L'espace familles est accessible 7j/7 et 24h/24.

// ÉTAPE 2 : INSCRIPTION À L'ÉCOLE //

- Je vais sur mon compte dans l'onglet "mes démarches", je sélectionne "inscription scolaire" et complète les informations demandées.
- Je recevrai ensuite un certificat d'inscription pour mon enfant dans l'école de mon secteur.
- Je devrai alors me rendre à l'école pour finaliser l'inscription.

. INFO+ .

Mon enfant est déjà scolarisé dans une école publique de Coutances mer et bocage : je n'ai pas besoin de procéder à une nouvelle inscription.

// En cas de demande de dérogation scolaire //

- Je peux m'adresser au secrétariat de la direction éducation enfance jeunesse pour obtenir le formulaire.
- Je peux trouver le formulaire sur le site de Coutances mer et bocage, rubrique "inscription scolaire", le renseigner et le faire parvenir au secrétariat.
- Dans ces deux cas, il faudra transmettre l'avis favorable rendu, sur mon espace familles, au moment de l'inscription scolaire.
- L'inscription dans l'établissement souhaité ne pourra s'effectuer qu'après la décision de dérogation prononcée.

. INFO+ .

Sans réception des bons documents et dossier complet, la demande ne pourra aboutir.

// IMPORTANT //

Si je rencontre un souci avec la création de mon compte ou pour la réalisation de mes démarches, je peux :

- > Contacter ma mairie ou me rendre dans un espace France Services.
- > Prendre rdv à l'une des permanences de la direction éducation enfance jeunesse au 02 33 76 55 87.

Remarque : une arrivée sur le territoire en cours d'année ? L'inscription est toujours possible.

[COUTANCESMERETBOCAGE.ESPACE-FAMILLES.FR](https://coutancesmeretbocage.espace-familles.fr)



Direction éducation enfance jeunesse
Hôtel de Ville de Coutances
02 33 76 55 87
secretariat.deej@communaute-coutances.fr
www.coutancesmeretbocage.fr